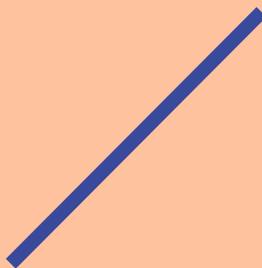


Diplôme d'établissement

PRODUCTION



ésban

École supérieure
des beaux-arts de Nîmes



**Régie et Production
des œuvres et des expositions**

Présentation de la formation

La formation **PRODUCTION** s'adresse à des étudiants inscrits en 2nd Cycle des Écoles supérieures d'art et/ou à des diplômés du DNA ou du DNSEP Art ou Design.

Elle vise à proposer une formation dans le champ de la régie et de la production des œuvres et des expositions telles que pratiquées en milieu artistique (Centres d'art, Frac, Musées, Galeries, Festivals), mais aussi au sein de sociétés de transports ou encore d'agences de production d'exposition, d'œuvres et d'évènements.

La formation se déroule sur une année d'étude. Elle est organisée en partenariat avec des professionnels de Carré d'art – Musée, Nîmes; la Panacée, Montpellier; le FRAC Occitanie-Montpellier; le Mudam, Luxembourg, CHD Production, Montpellier comme par des professionnels indépendants.



Organisation des études

Étudiants concernés

La formation concerne les étudiants suivants :

- étudiants inscrits en Année de Césure entre la 3^e et la 4^e année ou entre la 4^e et la 5^e année;
- diplômés du DNA;
- diplômés du DNSEP.

À noter que les diplômés ne pourront pas bénéficier des bourses délivrées par le CROUS.

Lieu de la formation

La formation aura lieu à Nîmes à l'esban et dans les lieux partenaires à Nîmes et à Montpellier.

Organisation de la formation

Septembre – Janvier

Module 1

Environnement professionnel – 60h

- Statuts, organisation juridique, gestion de l'activité – 20h

Stefania Meazza et Pauline Grasset, accompagnement professionnel, BBB Centre d'art, Toulouse

- Politiques culturelles et structuration des arts plastiques – 8h

Arnaud Fourrier, responsable du centre d'art La Pavillon Blanc, Colomiers

- Communication de l'activité : création de site internet – 32h

Gaël Gouault, designer graphique et développeur web, Le Studio des Formes, Paris

Module 2

Formation pratique et méthodologique – 122h

- Documentation sur les œuvres et les expositions – 8h
- Béatrice Paquereau, régie des œuvres, Carré d'art-Musée, Nîmes*

- Production des œuvres – 6h

Bénédicte Paqué et Christian Hubert-Delisle, c.H-D Production, Montpellier

- Régie et métiers de la régie – 8h

- Typologie des œuvres – 8h

Véronique de Alzua, régisseuse en chef, Mudam, Luxembourg

- Régie et production des expositions – 24h

Pauline Faure, chargée de production, Centre d'art contemporain La Panacée, Montpellier

- Bâtiment et sécurité – 16h

Pierre Bellemin, régisseur général, Centre d'art contemporain La Panacée, Montpellier

- Transports et emballages – 20h

Laurent Gardien, régisseur, Fonds Régional d'Art Contemporain Occitanie, Montpellier

- Lumières – 16h

Serge Damon, concepteur lumières, Montpellier

- Recherche de stage et méthodologie

Rapport de stage – 24h

Pauline Faure, chargée de production, Centre d'art contemporain La Panacée, Montpellier

Module 3

Relations à la restauration d'œuvres d'art – 32h

- Les principes de la conservation préventive – 16h
- Sylvie Ramel, consultante en conservation préventive et restauratrice matériaux plastiques et élastomères, Lyon*

- Les principes d'accrochage des œuvres fragiles – 8h
- Pauline Hélou de la Grandière, restauratrice du patrimoine, Nîmes*

- Journée d'études – 8h

AFROA, ICOM, Musées...

Février – Juin

Module 4

Mise en pratique – au moins 2 mois

La mise en pratique s'effectue par le biais d'un stage ou par une intervention en milieu professionnel (production, régie et montage d'expositions, en institutions, associations et galeries). L'activité réalisée dans le cadre d'une activité salariée ou encore d'un Service Civique pourra être prise en compte.

La recherche et le choix du stage feront l'objet d'un suivi régulier par le coordinateur de la formation et par le BIOP / Bureau d'Insertion et d'Orientation Professionnelle de l'esban.

Pour les stages réalisés à l'étranger, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse de mobilité délivrée dans le cadre du programme Erasmus+ et de la Région Occitanie.



INFORMATIONS

Delphine Maurant, Directrice des Études
d.maurant@esba-nimes.fr

École supérieure des beaux-arts de Nîmes

10 Grand'Rue — F-30 000 Nîmes

Tél : +33 (0)4 30 06 12 00

info@esba-nimes.fr

www.esba-nimes.fr

La formation Production bénéficie d'un soutien financier de la Drac Occitanie Pyrénées-Méditerranée et de l'État / Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'Appel à Projet Professionnalisation et Création d'Activités.

L'École supérieure des beaux-arts est un établissement de coopération culturelle fondé par la Ville de Nîmes et par l'État.

ésban /

